

Institut Biblique de Bruxelles

L'identité d'ἐγώ de Romains 7

Interaction avec la position de Timmins

Zacharie Dettwiler

sous la direction de Robbie Bellis

Année académique 2022–2023

six mille trois cent soixante-douze mots

Table des matières

Introduction	4
Chapitre I — Introduction à Romains 7	6
Développement logique de l'argument dans le contexte	6
Relevé des difficultés à expliquer	7
Chapitre II — Les identités possibles de ἐγώ	11
Adam	11
Le peuple d'Israël	12
Paul avant sa conversion	12
Paul l'auteur	13
Conclusion	14
Chapitre III — La position de Timmins	15
ἐγώ est paradigmatique	15
ἐγώ est Paul l'auteur chrétien	16
Paul en tant que représentant adamique	16
La distinction entre anthropologie et ontologie	17
Chapitre IV — Synthèse de la position de Timmins et appréciation personnelle	19
Chapitre V — Considérations pastorales	21
Conclusion	23
Bibliographie	24

✠

*À Mickey Mantle, mon pasteur et formateur
qui m'a enseigné Romains à St Helen's Bishopsgate (Londres)
et qui m'a, le premier, présenté la thèse de Timmins.*

Introduction

Le septième chapitre de l'épître de Paul est probablement l'un des plus débattus du Nouveau Testament: décrit-il l'expérience d'un homme régénéré ou d'un non-croyant? Les indices textuels nous inclinent tantôt vers une interprétation, tantôt vers l'autre, ce qui fait toute la difficulté de la question. La majorité des commentateurs s'entendent pour affirmer que la préoccupation centrale de Paul n'est pas de mettre en scène un ἐγώ chrétien ou pas, mais de défendre que la loi est bonne bien qu'inefficace pour produire la justice¹. Cependant, malgré la difficulté de la tâche, il est utile de déterminer l'identité du *moi* pour simplement mieux comprendre la parole de Dieu et l'intention de Paul; et appliquer le passage de manière plus précise.

Comme devant chaque texte biblique, il nous faudra veiller à nos présupposés. Dans ce débat, la tendance pourrait être de partir d'une expérience (non-)chrétienne présumée pour conduire l'exégèse. Bien que cela puisse être un grade-fou utile, il nous faut avant tout nous attarder sur le texte. Dans un deuxième temps, nous chercherons à tirer des conclusions d'ordre pratique.

Dr Will Timmins, professeur de Nouveau Testament à Moore Theological College (Sidney) jusqu'en 2021, semble apporter une nouvelle perspective sur la question dans son ouvrage *Romans 7 and Christian Identity: A Study of the 'I' in its Literary Context*². En examinant l'usage que Paul fait de la première personne du singulier au ch. 3, Timmins tire des conclusions pour le ch. 7 et trouve ce qui pourrait être au confluent de toutes les autres positions. Son travail d'identification du « je » dans Romains 7 pourrait-il constituer une *via media*?

Pour répondre à cette question, notre premier chapitre introduira Romains 7, son contexte et ses difficultés centrales; le deuxième exposera les principales positions sur l'identification du ἐγώ qui nous serviront de points de comparaison avec la position de Timmins expliquée au

¹ P. ex. Douglas MOO, *The Epistle to the Romans*, NICNT, Grand Rapids, Michigan, États-Unis / Cambridge, Royaume-Uni, William B. Eerdmans Publishing Company, 2018², p. 466. Traduction libre.

² Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2017.

chapitre 3. Après une synthèse au quatrième chapitre, nous finirons par discuter de quelques considérations pastorales (ch. 5).

CHAPITRE I

Introduction à Romains 7

Avant de nous lancer dans l'étude du septième chapitre de l'épître aux Romains, comme le veut une exégèse responsable, il nous faut nous attarder sur son contexte. Celui-ci donnera la bonne orientation à l'interprétation et introduira quelques catégories utiles pour le reste de l'exposé.

Développement logique de l'argument dans le contexte

Dans la première section de son épître (chs. 1–4), Paul dépeint le merveilleux Évangile de la justification par la foi seule. Il commence par montrer la condition naturelle de tout homme, juif ou païen: il est pécheur et sous le jugement de Dieu. Sur ce fond tragique éclatent la justification et le salut offerts à toute personne qui place sa foi en Christ et son œuvre sur la croix.

Rm 7 se situe dans la section suivante de la lettre (chs. 5–8) dans laquelle l'apôtre s'étend sur les conséquences de la justification acquise par l'Évangile: « Étant donc justifiés par la foi, ... »³ (5.1). Plus précisément, cette partie traite du décalage entre notre nouveau statut et notre nouvelle vie en Christ d'une part, et la réalité de la vie ici-bas où le péché, la souffrance et la mort demeurent présents d'autre part. Bien que l'œuvre de Jésus ait eu un impact cosmologique au point de renverser la chute et de nous offrir une nouvelle humanité et la vie éternelle (5.12–21), Paul exhorte le croyant à vivre selon sa nouvelle identité et l'assure de l'efficacité de l'Évangile malgré les apparences présentes.

Les questions rhétoriques de l'auteur découpent naturellement le texte et font progresser l'argumentation. Nous suggérons la structure suivante pour les chapitres 5 à 8 du livre:

³ Toutes les citations bibliques sont issues de la *Nouvelle Version Second Révisée (Colombe)*, Villiers-le-Bel, Société Biblique Française (Bibli'o), 1978.

- 5.1–11 Assurance du salut en Jésus
- 5.12–21 Deux sphères: Adam et Christ
- 6.1–14 « Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde? »
(ou Devrions-nous pécher?)
Non, considérez-vous selon votre statut: mort au péché et vivant pour Dieu.
- 6.15–7.6 « Pécherions-nous, parce que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce? »
(ou Pouvons-nous pécher?)
Non, nous avons un nouveau maître: morts à la loi pour appartenir à Christ.
- 7.7–12 « La loi est-elle péché? »
Non, la loi est bonne, et c'est le péché qui profite de notre faiblesse.
- 7.13–25 « Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort? »
Non, c'est le péché qui tue; la loi est incapable de refréner le péché.
- 8.1–17 Assurance de la nouvelle vie par l'Esprit
- 8.18–39 Assurance de la justification et la gloire, malgré la souffrance

En suivant le cours du raisonnement, nous constatons que Paul ne cherche pas en premier lieu à faire le récit de la lutte du croyant ou de l'incroyant contre son péché. L'auteur démontre plutôt l'impuissance de la loi pour remédier au péché. Elle est incapable de refréner nos passions et de transformer l'homme pécheur et ne peut être, contrairement à la pensée juive, source de sanctification.

C'est dans cette perspective que nous cherchons à identifier l'identité du *moi*: qu'est-ce que cette expérience de la première personne nous révèle à propos de la loi? Et pourquoi Paul passe-t-il de la deuxième personne à la première du singulier? Nous nous lançons donc dans notre enquête.

Relevé des difficultés à expliquer

Afin de déterminer qui se tient derrière la première personne du singulier, le chapitre nous pose plusieurs difficultés. Si nous parvenons à répondre à ces questions, nous serons à même de comprendre le texte et d'identifier ἐγώ.

Le changement de pronom. Au cours de son discours, Paul utilise surtout les pronoms de la deuxième et de la troisième personne du pluriel pour s'adresser à ses destinataires. C'est encore le cas jusqu'au début du verset 7. Pourquoi choisit-il soudainement d'utiliser la

première du singulier? Il ne fait pas de doute que, lorsque Paul utilise la première personne du pluriel, il s'inclut parmi ceux désignés. La lecture la plus naturelle voudrait donc que « je » représente l'auteur, Paul—ou quelqu'un qui lui est très étroitement lié—dès sa première utilisation au milieu du v. 7. Cependant, si ἐγώ est Paul, comment peut-il parler de son expérience chrétienne si négativement? Par exemple, comment peut-il dire qu'il est « charnel, vendu au péché » (v. 14) ou incapable de faire le bien (v. 18)? C'est aussi ce que concède Timmins: « Parce que les chs. 5–6 expliquent la délivrance du péché et de la mort, il est difficile de lire ἐγώ comme étant Paul au ch. 7. »⁴

Les apparentes contradictions. La bonne identification de ἐγώ devra expliquer les apparentes contradictions qui semblent exister avec le reste de l'exposé de Paul ainsi qu'au sein même du chapitre 7. Si le « je » est bien Paul en tant que chrétien, comment, en effet, peut-il dire à la fois qu'il a été libéré du péché (6.18)⁵ et qu'il est « charnel, vendu au péché » (7.14)? Cela remet en cause l'identité paulinienne naturelle du pronom. D'autres contradictions similaires sont détaillées dans le tableau suivant⁶:

Paul apparemment chrétien	Paul apparemment non-chrétien
« libérés du péchés » (6.18)	« je suis charnel, vendu au péché » (7.14)
« libéré de la loi du péché et de la mort » (8.2)	« captif de la loi du péché » (7.23)
je veux faire le bien (7.18b, 19, 21a, 22)	je ne fais pas le bien (7.15, 19)
« le péché qui habite en moi » (7.17)	« ce qui est bon n'habite pas [...] dans ma chair » (7.18)

La relation avec la loi. Le v. 9 n'est pas évident à comprendre. Selon la lecture naturelle où la première personne désigne Paul, quelle est cette période antérieure sans loi? En quoi Paul a-t-il expérimenté la venue de la loi? Est-ce que cette vie « autrefois » fait référence au

⁴ Will TIMMINS, *Romans 7 and Christian Identity: A Study of the 'I' in its Literary Context*, Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2017, p. 67. Traduction libre.

⁵ Paul parle là des Romains (« vous ») parce que c'est à eux qu'il s'adresse, mais il est clair qu'il s'agit de vérités qui s'appliquent à tout chrétien justifié.

⁶ Il est laissé au lecteur de consulter le contexte pour comprendre le sens exact de la pensée de l'auteur.

v. 5, à l'époque où « nous étions (sous l'emprise) de la chair », c'est à dire avant la justification? Or à cette période Paul « vivai[t] » (v. 9). Ne s'agit-il alors pas de Paul?

Le sens de « vivre » et de « mourir » (vv. 8–11). Les verbes ζάω et ἀποθνήσκω décrivent-ils simplement des réalités corporelles, ou ont-ils un sens plus riche, théologique? Une explication qui leur octroierait un sens plein serait à favoriser.

La question de temporalité. On trouve plusieurs marqueurs temporels dans le chapitre qui devront être respectés dans notre enquête comme des mots ou des expressions tels que « lorsque » (v. 5), « maintenant » (v. 6), « autrefois » (v. 9). Le plus surprenant est le changement du temps des verbes: Paul commence soudainement à utiliser le présent au v. 14 alors que tout jusqu'alors était à l'aoriste. En grec, le temps verbal n'a pas autant d'importance qu'en français⁷; cela dit, il faudra pouvoir apporter une explication à cette modification.

Le désir mais l'incapacité de faire le bien. Ce contraste est difficile à expliquer de part et d'autre de la dichotomie chrétien/non-chrétien. De premier abord, il est surprenant qu'un « je » non-chrétien puisse dire « moi qui veux faire le bien » (v. 20) et « je prends plaisir à la loi de Dieu » (v. 22). À l'inverse, il est pessimiste qu'un chrétien puisse témoigner que « je ne fais pas le bien que je veux » (v. 19), « le péché qui habite en moi » (v. 20) et « le mal est présent à côté de moi » (v. 21), aboutissant à un cri de désespoir: « Malheureux que je suis! » (v. 24).

La conclusion du v. 25. Le v. 25 laisse entendre une dualité présente au présent: « esclave de la loi de Dieu » et « esclave de la loi du péché ». Comment ces deux réalités peuvent-elles résider en même temps? Et comment réconcilier cela avec le v. 14 qui affirme que « je suis charnel, vendu au péché »?

⁷ Cf. Sylvain ROMEROWSKI, *Les sciences du langage et l'étude de la Bible*, ch. 14, « De l'aspect verbal en grec », Charols, France, Excelsis, 2011, pp. 393–415.

La raison pour l'existence de positions opposées. Comme nous avons déjà pu le constater, des éléments du texte pourraient justifier chacune des deux positions classiques. La solution à ce dilemme se doit d'être comme une pièce de puzzle dont la forme épouse parfaitement toutes les contraintes du texte. Elle sera aussi d'autant plus performante si elle peut expliquer pourquoi ces deux positions contraires trouvent des éléments de justification.

CHAPITRE II

Les identités possibles de ἐγώ

Plusieurs solutions ont été proposées pour identifier le « je ». On sépare souvent le pronom des versets 7–12 de celui du reste du chapitre. De façon générale, les propositions défendent soit un chrétien, soit un incroyant.

Adam

Pour les vv. 7–12 en particulier, Käsemann, par exemple, suggère que ἐγώ représente l'expérience du premier homme. Schreiner résume les similitudes⁸.

Dans son sens le plus complet, seul Adam a connu la *vie* sans la loi. Lui seul a vécu en relation parfaite avec Dieu, lui seul a connu son humanité sans la tâche du péché. Ainsi peut-il vraiment dire « sans loi, le péché est mort » (v. 8) puisque le péché n'existait pas en Eden avant que Dieu n'interdise la consommation de certains fruits, et « sans loi je vivais » (v. 9), jouissant complètement de la vie. De plus, Paul utilise le terme ἐξαπατάω (« le péché [...] me séduisit », v. 11, nous soulignons), le même qu'il emploie en 2 Co 11.3 et 1 Tm 2.24 pour parler de la séduction d'Adam par le serpent⁹.

Malgré les similitudes évidentes, Schreiner rejette cette possibilité¹⁰. En effet, jusqu'alors Paul parlait de la loi de Moïse qui se trouve en arrière plan de l'argumentation dès 5.13–14. En outre, c'est le x^e commandement qui est cité explicitement en 7.7. Or Adam n'avait pas rencontré la loi mosaïque; identifier ἐγώ comme étant Adam ne satisfait pas les contraintes textuelles.

⁸ Thomas R. SCHREINER, *Romans*, Baker Exegetical Commentary on the New Testament, Grand Rapids, Michigan, États-Unis, Baker Academic, 2018², pp. 357–359. Traduction libre.

⁹ William ARNDT, Frederick W. DANKER, Walter BAUER, et F. Wilbur GINGRICH, *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature* (BDAG), University of Chicago Press, Chicago, 2000³, s.v. « ἐξαπατάω » confirme aussi.

¹⁰ SCHREINER, *op. cit.*, p. 359.

Le peuple d'Israël

Puisque le texte nous contraint, comme expliqué ci-dessus, à prendre en compte l'expérience de la découverte de la loi de Moïse, certains estiment que Paul fait référence à celle du peuple d'Israël aux vv. 7–12. Ce n'est qu'à partir de l'avènement de la loi que le péché d'Israël est devenu manifeste et qu'il « a pris vie » (v. 9). Rm 7.8–12 décrirait donc l'augmentation du péché lorsque Dieu donna la loi à Sinaï¹¹ (cf. 5.20a).

En utilisant les termes « vie » et « mort », Paul doit donc faire le portrait de l'état spirituel de la nation israélite. Moo concède que « vivre » ne peut pas avoir le sens théologique qu'il aurait si ἐγώ était Adam. Il propose un sens prosaïque: « j'existais »¹². En revanche, il admet un sens théologique au verbe « mourir »¹³. Or « vivre » et « mourir » sont certainement utilisés au v. 9 comme des antonymes. Il en est de même pour les substantifs ζωή et θάνατος (v. 10). Timmins l'exprime ainsi: « Si cet individu ἐγώ fonctionnait comme le personnage Israël, on s'attendrait à ce que la mort d'ἐγώ fasse référence à la mort biologique de la génération du désert, ou à la separation physique de l'exil. »¹⁴ Or ce n'est pas le cas. Ne pas pouvoir attribuer à ces paires d'antonymes leur sens correspondant nous pousse à conclure qu'ἐγώ ne peut pas être la voix d'Israël.

Paul avant sa conversion

Moo considère que Paul décrit les affres du Pharisien qu'il était avant la route de Damas, en tant que juif irrégénéré: « Paul dans Rom. 7 utilise egō pour se représenter lui-même, mais lui-même en solidarité avec le peuple juif. En raison de cette solidarité, Paul peut se mettre dans la peau de ceux qui ont reçu la loi à Sinaï (vv. 8b–10a). »¹⁵ Moo relève les contrastes sus-mentionnés (7.14b vs. 6.18 et 7.23 vs. 8.2) et affirme que les pronoms représentent des personnes dans des conditions spirituelles différentes, sans quoi on ferait « violence au langage de Paul. »¹⁶ Tandis qu'aux chs. 6 et 8 ἐγώ est chrétien, il ne l'est pas au ch. 7. Il exclut donc que Paul parle dans ce chapitre en tant que chrétien parce que celui-ci appartient

¹¹ SCHREINER, *op. cit.*, p. 359.

¹² MOO, *op. cit.*, p. 462.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ TIMMINS, *op. cit.*, p. 118.

¹⁵ MOO, *op. cit.*, p. 472.

¹⁶ *Ibid.*

au nouveau régime de l'Esprit. La nature émotionnelle et personnelle du cri v. 24, cependant, le porte à croire qu'il s'agit bien du cri de Paul, et donc en tant que juif sous la loi¹⁷.

La question du changement de temps des verbes de l'aoriste au présent à partir du v. 14 pose problème à cette interprétation. Parce que le grec dissocie quelque peu le temps de l'aspect verbal, il est cependant possible que Paul ait utilisé le présent pour intensifier ses luttes intérieures plutôt que pour les placer sur une frise chronologique relative à son salut.

Paul l'auteur

Si « je » désigne bien Paul au moment où il rédige la lettre—donc en tant que chrétien—, on évite une lecture mélodramatique des vv. 14–25. Cette interprétation rend aussi la transition entre les vv. 7–12 et 13–25 fluide puisque la première personne désigne toujours le même individu. Il faudra toutefois se résigner à comprendre à la fois « vie » et « mort » (et leurs dérivés verbaux) dans une perspective subjective¹⁸, qui a au moins l'avantage d'être cohérente. Aussi, cette position explique le fait que jamais Paul ne décrit sa vie sous la loi de manière si tiraillée et négative. Au contraire, il faisait plutôt preuve de beaucoup d'arrogance et de fierté en raison de ses mérites sous la loi (cf. Ga 1.13–14 ou Ph 3.4–6). On se demandera toutefois quand la loi s'est imposée à Paul (v. 9), quand elle a commencé à peser sur sa conscience. Jewett, par exemple¹⁹, avance qu'il fait référence à son Bar Mitzvah (littéralement « fils du commandement »), le moment où un enfant devient adulte et responsable pour ses propres actes devant la loi.

En revanche, bien que permettant la lecture la plus « naturelle »²⁰ du texte, il nous faut encore expliquer les contradictions au sein même du discours de l'apôtre, sa relation avec la loi et les allusions édeniques. De plus, l'expérience de Paul en tant que chrétien correspondrait davantage à une défaite totale face au péché. Pourquoi Paul inviterait-il le chrétien à lutter contre le péché s'il ne connaîtra que défaite et échec?

¹⁷ MOO, *op. cit.*, p. 474.

¹⁸ SCHREINER, *op. cit.*, p. 361

¹⁹ Cf. SCHREINER, *op. cit.*, p. 362.

²⁰ J. I. PACKER, *Keep In Step With the Spirit*, Nottingham, Royaume-Uni, Inter-Varsity Press, 2005, p. 131. Notre traduction.

Conclusion

La possibilité même que tant d'interprétations aient vu le jour témoigne de la difficulté du passage et, dans une certaine mesure, de son ambiguïté. Chacune de ces positions clarifie plusieurs détails textuels adéquatement. Cependant, aucune ne convient parfaitement. La solution au problème de l'identité d'ἐγώ devra être à l'intersection de plusieurs des options proposées. Elle sera d'autant plus performante si elle peut expliquer l'origine d'un tel spectre de possibilités. Dans une publication récente²¹, Timmins fait une proposition prometteuse que nous explorerons au chapitre suivant.

²¹ TIMMINS, *op. cit.*.

CHAPITRE III

La position de Timmins

L'approche de Timmins prend en compte toutes les bonnes observations exégétiques déjà faites dans le passé et met en lumière d'autres détails qui jusqu'alors ne faisaient pas partie du débat. Dans ce chapitre, nous décrivons les tenants de sa position.

ἐγώ est paradigmatique

Timmins semble unique parmi les commentateurs dans son analyse de l'emploi de la première personne. En effet, déjà en 3.7, Paul avait-il utilisé « je » :

Et si, par mon mensonge, la vérité de Dieu abonde pour sa gloire, pourquoi suis-je moi-même encore jugé comme pécheur?

Timmins conclue que ἐγώ est paradigmatique²², c'est à dire qu'il se présente comme exemple typique pour son lectorat. Il partage son expérience parce qu'il considère qu'elle est caractéristique de l'état qu'il décrit. En effet, les pronoms progressent de la troisième plurielle (3.3), à la première du pluriel (v. 5) pour finir au « je » du v. 7. Timmins en fait l'analyse²³:

La progression engage le lecteur à un niveau de plus en plus personnel, et le « je » représentatif fonctionne comme un modèle d'une (mauvaise) réponse. En passant du « ils » au « nous », Paul place la question de la fidélité de Dieu envers les Juifs dans le contexte d'une théodicée du juste jugement de Dieu sur l'humanité. En passant de « nous » à « je », Paul (un Juif) s'exprime en tant que représentant de la condition humaine désespérée.

Ἐγώ représente donc bien Paul, comme le voudrait la lecture naturelle. Toutefois, dans l'usage qu'en fait l'auteur, ἐγώ inclut aussi tout autre individu partageant sa situation. Paul se fait représentant, il déclare son expérience—ici en 3.7, en tant que rebelle contre Dieu—typique de toute l'humanité pécheresse et coupable devant Dieu.

De même, au ch. 7, on observe une transition semblable des pronoms. En 7.4, « vous » devient « nous », puis au v. 7, « nous » devient « je ». Paul s'associe une fois de plus à ses

²² Timmins n'est pas le seul à parvenir à cette conclusion. P. ex. SCHREINER, *op. cit.*, p. 363.

²³ TIMMINS, *op. cit.*, p. 63.

lecteurs bien que cette fois, ce sont d'autres caractéristiques qu'il partage avec eux. Timmins conclut²⁴:

Premièrement, la voix du « je » parle au nom du « nous » des vv. 4c–7a et que, deuxièmement, ce « je » représentatif est un individu qui raconte une expérience intérieure de désir et de mort. Cependant, la manière dont la voix d'ἐγώ fonctionne *typiquement* est éclairée par la compréhension de la toile de fond scripturaire du récit. [...] la voix du « je » est très probablement celle de l'auteur Paul, bien que typique. Paul décrit *son* expérience. Mais il le fait d'une manière qui évoque une histoire antérieure.

ἐγώ est Paul l'auteur chrétien

Grammaticalement parlant, il est possible que l'emploi du présent aux vv. 14–25 ne fixe pas l'action dans le temps présent. La valeur temporelle du temps d'un verbe doit surtout être déduite du contexte. Il n'en reste pas moins que, grâce au contexte, Timmins accorde aux verbes au présent une valeur de présent. En effet, en 7.14, le « nous » qui représente Paul et ses lecteurs doit être contemporain au « je » du même verset, dans la même phrase²⁵. En d'autres termes, si le pronom pluriel représente en partie Paul l'auteur chrétien, alors c'est lui qui incarne le pronom singulier. Ce détail nous incite à lire les vv. 14–25 comme étant l'expérience du Paul contemporain à ses destinataires romains, donc chrétien.

Paul en tant que représentant adamique

À la lumière des liens étroits avec le récit de la Genèse (voir plus haut), il ne fait pas de doute, et c'est bien l'avis de Timmins, que Paul fait allusion à Adam en Eden. Schreiner avait signalé qu'ἐγώ ne pouvait représenter Adam parce qu'il n'avait pas encore rencontré la loi de Moïse dont il est fait mention dès le ch. 5 et notamment en 7.7ss. Or, ayant identifié ἐγώ avec Paul l'auteur, Timmins suggère que « [Paul] conçoit le commandement d'Eden comme un prototype de la Torah »²⁶, ou encore que « l'interdiction en Eden anticipe la Torah »²⁷. L'apôtre superpose les récits de l'avènement des commandements de Dieu à Sinaï et en Éden en ce que l'expérience d'Israël face à la loi mosaïque était similaire à celle d'Adam face au

²⁴ *Ibid.*, p. 119. L'auteur souligne.

²⁵ *Ibid.*, « What's Really Going On in Romans 7 », <https://www.thegospelcoalition.org/article/romans-7-apostle-paul-confession/>, consulté le 31 août 2023.

²⁶ *Ibid.*, *Romans 7 and Christian Identity*, *op. cit.*, p. 123.

²⁷ SCHREINER, *op. cit.*, p. 359.

commandement de ne pas consommer le fruit de l'arbre défendu. De surcroît, Paul s'inscrit lui-même dans ces épisodes comme acteur²⁸:

[N]ous suggérons que tout au long des vv. 7–11, il y a une mise en miroir de Paul et d'Adam/Eden, le récit opérant simultanément sur les deux niveaux. Paul présente sa propre expérience du péché sous la loi comme une récapitulation du péché d'Adam.

S'il est facile d'identifier des allusions à l'épisode du péché d'Adam dans ces versets, et si nous lisons des pronoms de la première personne du singulier, c'est parce que Paul veut que le lecteur rapproche les deux personnages. Son péché est à l'image de celui d'Adam, il est présenté dans un « moule adamique »²⁹. De plus, les conséquences de mort pour Adam sont les mêmes pour Paul. Ainsi, connaître le péché par la loi (7:7, cf. 3.20), c'est reconnaître sa solidarité avec Adam dans le péché et la mort³⁰. L'apôtre décrit sa propre expérience de la découverte de son péché face au commandement de Dieu, dans les termes de l'expérience du premier homme, et comme étant typique de tout autre homme. C'est sans doute ce qui est sous entendu en 5.12: dans le péché d'Adam, « tous ont péché ».

D'autre part, si l'on trouve aussi des allusions à la réception de la loi à Sinaï mêlées à l'expérience de Paul, c'est parce que celle-ci est aussi celle d'Israël face à la loi de Moïse. C'est ce que Timmins exprime judicieusement³¹:

Nous entendrons ἐγώ parler de manière inclusive et représentative au nom des croyants de Rome. Il peut parler de manière *représentative* parce que son expérience est déterminée par Adam et est donc distinctement *humaine*. Il peut parler de manière *inclusive* au nom de tous les croyants de Rome, puisque l'expérience d'Israël de la vie sous la Torah illustre celle de tous les hommes en Adam.

La distinction entre anthropologie et ontologie

En explorant le chapitre 6 de l'épître aux Romains, en particulier les vv. 12 et 19, Timmins montre que Paul fait une distinction importante entre l'*anthropologie* et l'*ontologie* d'un individu. Si Paul peut enjoindre à ses lecteurs: « Que le péché ne règne donc pas dans votre corps mortel » (6.12a), c'est parce qu'il sous-entend la tendance naturelle à laisser dominer les désirs charnels. Il existe une tension entre la nouvelle identité des croyants qui sont morts au péché ontologiquement, et leur corps mortel anthropologique dans lequel ils demeurent

²⁸ TIMMINS, *op. cit.*, p. 127.

²⁹ *Ibid.*, p. 132.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*, p. 91. L'auteur souligne.

encore et auquel il faut résister. Le fait qu'il faille se *considérer* mort au péché et vivant pour Dieu en Christ-Jésus (6.11) indique qu'un effort mental est nécessaire pour embrasser entièrement notre nouvelle ontologie en Christ malgré la réalité de notre anthropologie, corporelle. Il est davantage question dans ces versets de ce que le croyant va laisser régner plutôt que d'une libération totale des tendances du corps. Ainsi notre anthropologie demeure adamique, même en Christ. Paul explique que le corps mortel dans lequel nous résidons encore constitue la sphère d'influence du péché (cf. 5.21), jusqu'au jour où il sera glorifié et où notre anthropologie rattrapera et sera conforme à notre ontologie. La vie chrétienne est une lutte³²:

Puisque le péché a un allié [...] constant et volontaire dans le corps, l'incongruité de l'existence chrétienne est vécue comme une vie de conflit. Le langage militaire de Paul en 6.12–14 n'a aucun sens si le corps n'est pas menacé. C'est l'association continue du corps avec le désir pécheur qui explique l'appel à la guerre de Paul.

Ayant fait cette distinction, l'on comprend alors plus aisément les apparentes contradictions entre les chapitres 6 et 7 mentionnées plus haut. Tandis que Paul étayait la différence entre les deux natures du chrétien au ch. 6, il s'attarde sur notre anthropologie à partir de 7.7. Bien qu'*ontologiquement* mort au péché (6.11) et à la loi qui nous tenait captif (7.5), la condition *anthropologique* de ἐγώ au v. 14 est celle de « charnel, vendu au péché ». La lutte décrite aux vv. 14–25 est donc celle de l'homme anthropologique, impuissant pour obéir à Dieu, chose rendue possible uniquement par l'Esprit (7.6b et ch. 8). C'est parce que nous avons encore ces liens avec notre anthropologie adamique que la loi est insuffisante pour susciter l'obéissance.

³² *Ibid.*, p. 82.

CHAPITRE IV

Synthèse de la position de Timmins et appréciation personnelle

Selon Timmins, Paul cherche à montrer aux Romains que sa vision de la loi est juste, à savoir qu'elle est impuissante pour porter du fruit et qu'elle ne fait que révéler et exacerber la condition « charnelle » de tous les hommes. En mettant en scène sa lutte intérieure pour obéir au commandement, Paul démontre la faiblesse de la chair; il « [modèle] pour les croyants de Rome la disposition ou l'attitude qu'une telle vision implique »³³.

Quand l'apôtre a fait l'expérience de la venue de la loi (7.7–13), il découvre son péché qui a pris vie. Il décrit cette réalisation comme s'il s'agissait de celle d'Adam; elle est paradigmatique et inclusive: « Connaître le péché par la loi (7.7) est se considérer comme un pécheur à l'image d'Adam (7.9–11) et reconnaître que l'on est entraîné dans son destin de péché et de mort »³⁴. Parce que nous partageons la même anthropologie adamique, l'expérience de Paul est aussi celle de tout homme. Et la loi a donc le même effet sur tous, celui davantage d'un catalyseur pour le péché, d'un révélateur de la chair, plutôt que de son remède³⁵.

De même, la lutte d'ἐγώ en 7.14–25 est d'abord celle de Paul régénéré qui, comme tout chrétien, a encore des attaches au premier homme. Elle se veut typique de toute personne qui partage la même anthropologie. Bien qu'ayant reçu une nouvelle ontologie—justifié en Christ, affranchi de l'esclavage du péché—l'anthropologie du chrétien est inchangée, elle est incapable de plaire à Dieu. Par ce processus, Paul montre que la loi, sainte, juste et bonne (7.12), sert dans le dessein divin à révéler la puissance du péché et la faiblesse de la chair prise sous son contrôle. La loi n'a aucune puissance sur notre chair pour refréner nos désirs peccamineux, et ce malgré nos bonnes intentions ou nos efforts. Ce n'est pas en essayant d'obéir à la loi que nous porterons du fruit.

³³ *Ibid.*, p. 113.

³⁴ *Ibid.*, p. 132. L'auteur souligne.

³⁵ *Ibid.*

Il ne faudrait toutefois pas penser que le ch. 7 décrit toute la vie chrétienne, mais elle met en évidence le besoin d'une force nouvelle. Un simple changement de statut ontologique nous aurait justifié mais n'aurait pas suffi pour nous permettre de mettre en pratique l'appel de 6.12 de ne pas laisser régner le péché dans notre corps. C'est pourquoi la puissance de l'Esprit est indispensable (ch. 8). Ainsi, il faut marcher *selon l'Esprit* (8.4), et faire mourir les actions du corps *par l'Esprit* (8.13). Malgré nos liens anthropologiques avec Adam, nous ne sommes plus ontologiquement asservis au péché (le « je » ne se décrit jamais comme tel) mais nous sommes sous l'emprise de l'Esprit (8.9) qui nous ressuscitera au dernier jour:

Et si Christ est en vous, le corps, il est vrai, est mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause de la justice. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ-Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. (Rm 8.9–10)

Il est judicieux de se demander aussi pourquoi Paul a choisi d'argumenter de son point de vue en employant la première personne, plutôt que de continuer avec les autres pronoms. Timmins met cette question dans le contexte du but de Paul pour sa lettre et propose en effet que « [t]oute lecture de Rom 7 doit expliquer comment il fonctionne pour persuader les croyants de Rome de s'unir autour de la vision de [son] l'Évangile. »³⁶ Selon lui, c'est une manière pour Paul de se placer de manière très évidente du côté de ses lecteurs afin de ne pas les froisser en se montrant subir l'ampleur de ses propos³⁷:

La fonction représentative de ἐγώ est liée à l'exigence de l'occasion de la lettre. Paul cherche à obtenir l'adhésion de son auditoire à son évangile et à une mission auprès des païens qui n'attribue à la loi d'Israël aucun rôle dans l'apport du salut aux nations. Ce n'était pas une entreprise facile, et ce dont nous sommes témoins dans Rom 7, tant dans le contenu que dans la forme du discours d'ἐγώ, c'est du tact pastoral et de la sagesse de Paul dans la gestion de cette situation.

Nous estimons la position de Timmins très persuasive. Elle explique l'existence de toutes les autres interprétations, elle donne sens à tous les détails du texte et inscrit le chapitre 7 harmonieusement dans son contexte plus large.

Quelles en sont donc les conséquences pour la vie chrétienne?

³⁶ *Ibid.*, p. 198.

³⁷ *Ibid.*

CHAPITRE V

Considérations pastorales

La réalité de la lutte contre le péché. L'on reproche souvent à l'interprétation d'un « je » chrétien qu'elle présente une image bien trop pessimiste de la vie chrétienne: faut-il s'attendre à une défaite totale face au péché? Timmins résume son argumentation ainsi: le chapitre 7 de l'épître aux romains décrit « l'expérience d'un chrétien » et non « l'expérience chrétienne » (de l'Esprit, en Christ)³⁸. Ainsi, Paul ne cherche pas à mettre en évidence l'incapacité du chrétien à faire le bien mais plutôt la faiblesse de sa chair adamique qui, elle, a toujours une propension au mal et est incapable d'obéir à Dieu. Tout chrétien honnête peut confesser son impuissance comme le fait Paul, et languir après un corps nouveau. Nous pouvons donc être rassurés que cette sensation de faiblesse est normale; même l'apôtre Paul l'a connue. Devenir chrétien ne signifie pas que résister au péché deviendra chose aisée. Laissé à nous même, c'est impossible. Mais nous avons une force nouvelle prodiguée par le Saint-Esprit qui demeure en nous et qui nous permet de plaire à Dieu (ch. 8).

La vie de foi. Nonobstant la négation de son anthropologie (ch. 7), par la foi, le chrétien continue à penser et agir selon sa nouvelle ontologie en Christ, en marchant selon l'Esprit. Malgré les apparences trompeuses, il se considère mort au péché (6.11). Bien qu'enclin au péché, il n'est plus pécheur dans le sens ontologique. Le cri des vv. 24–25 est alors une confession de foi du croyant qui peut à la fois honnêtement reconnaître la réalité du péché et fonder son assurance sur la délivrance future en Christ. Nous sommes donc encouragés à persévérer dans la foi: croyons en la justification et en notre ontologie nouvelle malgré la permanence du péché.

Justifié mais pécheur. La dichotomie anthropologie/ontologie nous permet de mieux comprendre cet intermédiaire dans lequel le chrétien se trouve, où il bénéficie de toutes les bénédictions spirituelles en Christ, tout en attendant encore leur pleine consommation. Mais il est faux de nous considérer pécheurs dans un sens ontologique. C'est l'erreur que Benjamin

³⁸ *Ibid.*, p. 205.

Eggen veut corriger dans son récent article en affirmant que « nous sommes justifiés en Christ » et que « notre statut a changé »³⁹. Notre ontologie est nouvelle, et grâce à l'œuvre rédemptrice de Christ nous sommes saints. Cela dit, le blogueur concède que nous continuons de pécher, et pourtant il semble résister à ce que nous qualifions le chrétien de pécheur. Timmins nous permet d'éviter la confusion en admettant que notre anthropologie est bel et bien pécheresse. Le péché reste une constante dans notre vie malgré que nous ayons changé de maître parce que nous gardons, pour le moment, notre corps mortel. C'est ce que Luther exprime si bien par sa maxime *simul justus et peccator*, nous sommes à la fois justes et pécheurs, mais sur des plans différents.

L'espérance du chrétien. Le chrétien peut s'appuyer sur son espérance certaine, et c'est pourquoi Paul commençait ainsi au ch. 5: « Nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu [...] même dans les tribulations » (v. 2). En fait, elle est déjà accomplie en Christ et le chrétien y participe⁴⁰ (bien que sans encore la posséder anthropologiquement⁴¹) par le même Esprit qui donne vie aux ossements d'Israël (Ez 37), qui a relevé Jésus d'entre les morts, et qui permet de marcher dans la nouveauté de vie (6.4, 7.6, 8.4). Nous n'attendons que la résurrection des corps, le jour où notre anthropologie sera enfin conforme à notre ontologie. Nos observations collent bien avec toute la section des chs. 5–8 qui se veut d'encourager et d'assurer le chrétien de la différence réelle que produit l'Évangile des chs. 1–4, malgré la réalité du péché, la souffrance et la mort. Le chrétien continue donc à espérer en la gloire à venir (8.18), la rédemption de son corps de mort (8.23).

Ce chapitre 7, de pair avec le ch. 8, est donc d'une grande pertinence pastorale car il donne un juste regard sur notre humanité en parallèle avec notre nouvelle identité, et nous indique la bonne attitude dans l'attente de notre espérance glorieuse.

³⁹ Benjamin EGGEN, « Sommes-nous toujours pécheurs? Plaidoyer pour un langage plus juste », <https://toutpoursagloire.com/article/sommes-nous-toujours-pecheurs>. Consulté le 30 août 2023.

⁴⁰ Cf. « les prémices de l'Esprit », Rm 8.23.

⁴¹ *Ibid.*, p. 204.

Conclusion

La position de Timmins envisage un « je » « à la fois plus particulier et plus universel » que toute autre interprétation où la première personne représenterait un groupe de personnes⁴². Plus particulier parce qu'il décrit bel et bien l'expérience personnelle de Paul, l'auteur chrétien de l'épître; plus universel car il est paradigmatique et représentatif pour toute l'humanité qui partage une anthropologie adamique. Le travail de Timmins nous est persuasif parce qu'il répond à toutes les difficultés du passage, il s'inscrit fidèlement dans le contexte de l'argumentation du chapitre 7 et plus largement de la section des chs. 5–8. La distinction entre notre anthropologie et notre ontologie est la clé qui rend cette interprétation particulièrement attractive. De plus, Timmins explique l'origine des autres positions et trace une *via media* entre elles. Nous estimons donc que sa proposition est tout à fait convaincante.

Nous en tirons des conclusions pastorales profitables quant à la nature humaine, à la lutte contre le péché, à l'attitude de foi en la transformation ontologique opérée par l'Évangile et à notre espérance.

⁴² *Ibid.*, p. 203

Bibliographie

ARNDT, William, DANKER, Frederick W., BAUER, Walter, et GINGRICH, F. Wilbur, *A Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature* (BDAG), University of Chicago Press, Chicago, 2000³.

BÉNÉTREAU, Samuel, *L'Épître de Paul aux Romains*, tome 1, Commentaire Évangélique de la Bible (CEB), Vaux-sur-Seine, Édifac, 1996, 256 p.

BLOCHER, Henri, « L'homme divisé de Romains 7 », *Ichthus*, n°27–28, Genève, Roulet & Cie, novembre–décembre 1972, pp. 33–37.

EGGEN, Benjamin, « Sommes-nous toujours pécheurs? Plaidoyer pour un langage plus juste », <https://toutpoursagloire.com/article/sommes-nous-toujours-pecheurs>, consulté le 30 août 2023.

HARVEY, John D., *Romans*, Exegetical Guide to the Greek New Testament, Nashville, Tennessee, B&H Academic, 2017, 429 p.

MOO, Douglas, *The Epistle to the Romans*, NICNT, Grand Rapids, Michigan, États-Unis / Cambridge, Royaume-Uni, Eerdmans, 2018², 1027 p.

PACKER, J. I., *Keep In Step With the Spirit*, Nottingham, Royaume-Uni, Inter-Varsity Press, 2005, 248 p.

ROMEROWSKI, Sylvain, *Les sciences du langage et l'étude de la Bible*, Charols, France, Excelsis, 2011, 620 p.

SCHREINER, Thomas R., *Romans*, Baker Exegetical Commentary on the New Testament, Grand Rapids, Michigan, États-Unis, Baker Academic, 1998, 818 p.

———, *Romans*, Baker Exegetical Commentary on the New Testament, Grand Rapids, Michigan, États-Unis, Baker Academic, 2018², 918 p.

TIMMINS, Will, *Romans 7 and Christian Identity: A Study of the 'I' in its Literary Context*, Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2017, 250 p.

———, « What's Really Going On in Romans 7 », <https://www.thegospelcoalition.org/article/romans-7-apostle-paul-confession/>, consulté le 31 août 2023.

Nouvelle Version Segond Révisée (Colombe), Villiers-le-Bel, Société Biblique Française (Bibli'o), 1978, 1293 p.